



Association
des propriétaires
et résidents de
L'Île-des-Soeurs

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le nouveau comité du pont Champlain de l'APRIDS commence ses travaux

Montréal, le 18 juin 2012 - L'APRIDS est heureuse d'annoncer la création de son premier comité, soit celui du pont Champlain. Ce groupe de bénévoles, qui a déjà tenu sa première réunion le 4 juin dernier, est composé de: M. JC Debaque, ingénieur en son pays d'origine, maintenant à la retraite, Me Mario Langlois, avocat en droit des affaires, M. Paul Lussier, ancien président du Conseil des Transports de la région de Montréal et ancien sous-ministre adjoint du ministère des Transports du Québec, M. Jacques Sarrailh, ingénieur civil à la retraite et ancien vice-président de SNC-Lavalin Environnement, M. Bernard Tessier, ingénieur civil à la retraite et Me Daniela Villatora, avocate en droit des affaires. Me Mario Langlois a été désigné par ses pairs porte-parole du comité.

« D'autres personnes ayant également exprimé un intérêt pour ce comité pourraient éventuellement en faire partie », précise M. Charles-Pierre Munn, président de l'APRIDS.

Le dossier du nouveau pont Champlain, dont l'échéancier estimé est de 10 ans, revêt une importance capitale pour la population de L'Île-des-Soeurs. En effet, trois des six phases du projet auront des répercussions directes importantes sur les résidentes et résidents de l'arrondissement. « Dans cette optique et dans l'objectif de sensibiliser les différentes instances responsables aux problématiques de L'Île-des-Soeurs, notre comité se propose de :

- 1) tisser des liens avec les principaux acteurs impliqués dans ce grand projet;
 - 2) suggérer des actions préemptives afin de maximiser les avantages qui pourraient découler pour la population de L'Île-des-Soeurs et en minimiser les inconvénients;
 - 3) suivre avec assiduité l'avancement des travaux; et
 - 4) informer de manière ponctuelle la population de L'Île-des-Soeurs quant aux enjeux qui sont en cause ,
- ajoute Me Mario Langlois.

Dans les prochains jours, l'APRIDS fera une demande auprès du maire Claude Trudel afin qu'il indique au comité du pont Champlain la ou les personnes ressources au sein de l'administration de l'arrondissement avec lesquelles les membres du comité pourront échanger des renseignements pertinents concernant ce dossier.

À propos de l'APRIDS :

L'APRIDS est une association regroupant de nombreux propriétaires et résidents de L'Île-des-Sœurs. Sa mission est de représenter tous les insulaires, de leur fournir toute information pertinente et de défendre leurs intérêts, principalement auprès des instances publiques.

-30-

Renseignements :

Charles-Pierre Munn
charlespmunn@gmail.com
(514) 766-0404

Mario Langlois
ml@mariolanglois.ca
(514) 767-8299